CAIRN.INFO
MATIÈRES À RÉFLEXION

NOTE SUR “SENS COMMUN” : ESSAI DE CARACTÉRISATION LINGUISTIQUE ET SOCIODISCURSIVE

Georges-Elia Sarfati

Éditions de la Maison des sciences de l'homme | « Langage et société »

2007/1 n° 119 | pages 63 à 80

ISSN 0181-4095
ISBN 9782735111008

Article disponible en ligne à l'adresse :

https://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2007-1-page-63.htm

Distribution électronique Cairn.info pour Éditions de la Maison des sciences de l'homme.
© Éditions de la Maison des sciences de l'homme. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

© Éditions de la Maison des sciences de l'homme | Téléchargé le 12/03/2021 sur www.cairn.info (IP: 86.207.93.164)

Note sur “sens commun”: essai de caractérisation linguistique et sociodiscursive

Georges-Elia Sarfati
Université Blaise Pascal-Clermont-Ferrand
& Équipe Sens, texte, histoire (Sorbonne-Paris IV)
eliasarfati@hotmail.com

1. Le point de départ

La question du sens commun (noté: SC) envisagée comme objet pour les sciences du langage procède d'une riche tradition intellectuelle marquée de temps forts et de reformulations permanentes. Cette même tradition ne cesse ainsi d'informer le concept de sens commun[1] dont la seule polysémie ne laisse d'en suggérer les horizons de compréhension. Puisqu'il n'entre pas ici dans nos vues de restituer les grandes lignes de théorisations du concept, nous limiterons ce propos liminaire au rappel de ses principales définitions. Il ressort d'un examen attentif de la tradition d'étude sur le sens commun deux grandes caractérisations (Sarfati: 1996a: 23-50):

(a). Le SC désigne d'abord une faculté consistant dans la détermination d'une rationalité commune, en principe accessible à tous les membres de la communauté humaine;

(b). Le SC désigne ensuite un système de croyances. Celles-ci se conçoivent soit à l'instar de principes indubitables innés, soit à la façon de principes indubitables acquis.

Ces deux premières définitions recouvrent respectivement le champ de la réflexion philosophique et celui de la recherche anthropologique. Bien que l'expérience langagière soit le plus souvent

1. Désormais noté « SC ».

© Éditions de la Maison des sciences de l'homme | Téléchargé le 12/03/2021 sur www.cairn.info (IP: 86.207.93.164)

impliquée ou présupposée par ces deux orientations, elle ne fait cependant l'objet d'aucune caractérisation explicite qui soit de nature à faire lien entre SC et paramètre discursif. De manière à combler cet impensé, nous avancerons ici une troisième définition du SC, comprise comme la mise en chemin d'une conception linguistique de celui-ci :

(c). Le SC désigne l'ensemble des normes investies par les sujets dans les pratiques, et notamment les pratiques langagières.

Avant d'aller plus loin dans l'exposé de cette conception, il convient de répondre à au moins deux questions appelées par cette dernière définition, de manière à en préciser certains enjeux. Tout d'abord : quel lien de consécution ou quel(s) rapport(s) formel(s) les définitions philosophiques du SC (supra : a & b) entretiennent-elles avec la définition proposée (c) ? D'autre part : que faut-il entendre par « normes » ? De quelle nature sont-elles ? Quelle est leur statut dans une théorie linguistique du SC, quel est leur degré d'accessibilité dans un travail de description sémantique ?

2. Prémisses contemporaines d'une analytique du SC

Un examen attentif des ramifications théoriques du concept de SC conduit à reconnaître à travers ses avatars définitionnels l'empreinte de conceptions rémanentes que marquent au plus près de ses acceptions contemporaines les enjeux d'une terminologie surdéterminée par les traductions et les translittérations successives dont il a fait l'objet (*koinè aèsthesis*, sensus communis, common sense, sens commun).

L'actuelle dénomination « SC » réfère à une double problématique de la raison commune (bon sens) et de l'opinion (doxa) à laquelle s'ajoute encore une problématique de la perception (sensibles communs). Dans la perspective qui nous occupe, il est indéniable que ces trois acceptions restent susceptibles de rivaliser sinon de coexister sous une même dénomination. Si dans l'usage courant l'expression de « SC » se rapporte à ce qui est d'ordinaire admis par le plus grand nombre (incluant la sagesse des nations), c'est que le test de l'usage oriente simultanément la compréhension de ce terme aussi bien vers le registre de l'opinion admise selon les normes

© Éditions de la Maison des sciences de l'homme | Téléchargé le 12/03/2021 sur www.cairn.info (IP: 86.207.93.164)

d'une rationalité également partagée, que vers le domaine de l'expérience unanimement attestée du monde sensible. De sorte que le SC vise bel et bien un continuum de savoir résultant de l'empirie et ordonné par elle, et, corrélativement un « stock de connaissance » – selon la formule de Alfred Schütz (1998 : 121) – dont l'utilisation adéquate est susceptible de servir de guide permettant à chacun de s'orienter dans le monde en s'adaptant aux situations les plus typiques.

Ainsi défini, le SC caractériserait un bagage intellectuel de portée générique dont les attendus seraient accessibles à une phénoménologie du monde de la vie.

Si cette première analyse permet de saisir le lien de continuité qui lie entre elle les trois définitions précédemment proposées du SC, il reste à serrer de plus près en quoi les normes du SC concernent la dimension discursive de l'activité humaine. Au-delà d'une phénoménologie générale des structures du monde de la vie à l'intérieur desquelles se déploie factuellement l'activité discursive, certaines thématisations désormais classiques articulent un concept de SC non dépourvu d'intérêt pour notre propos.

2.1. L'orientation sémiotique

Au plus près de la phénoménologie de la perception, la sémiotique tente d'articuler les univers de sens à l'expérience du monde du sens commun. Mais une fois cette postulation étayée, notamment par une caractérisation des niveaux d'analyse sémantique (Courtès, 2003 : 105-108), le projet se voit abruptement restreint à une théorie des sociolectes (Greimas, 1971 : 93-102, Hénault, 1979 : 9, Fontanille, 1983 : 35-46, Rastier, 2001, 16 et sq).

2.2. L'orientation pragmatique

Elle admet quant à elle plusieurs pistes de recherche qui définissent autant de prémisses pour notre propos :

– *La pragmatique dialogique*. En réfléchissant sur les conditions de possibilité de la communication, Francis Jacques (1979 : 263-280) réserve une place non négligeable au SC compris comme lieu d'organisation non explicité de la prise de parole. Pour F. Jacques en effet, le SC ne souffre d'être formulé que dans le cas d'un

© Éditions de la Maison des sciences de l'homme | Téléchargé le 12/03/2021 sur www.cairn.info (IP: 86.207.93.164)

échange polémique, où l'un des deux co-énonciateurs se trouve dans l'obligation de rappeler à l'autre aux principes de cohérence les plus élémentaires. Ainsi compris, le SC est une dimension du bon sens ;

– *La nouvelle rhétorique*. Élaborée par Chaïm Perelman au lendemain de la seconde guerre mondiale afin de contribuer à la restauration de la démocratie entendue comme régime de parole gouverné par des normes de rationalité argumentative, ce modèle constitue une réhabilitation forte des croyances et valeurs régulatrices de tout débat. Cette perspective donne lieu à une définition assez précise du SC[2] ;

– *La pragmatique intégrée*. Dans l'une de ses versions les plus tardives de la théorie, Oswald Ducrot (1995 : 85-99) a remis à l'honneur l'*inventio*, l'une des cinq parties de l'art oratoire[3]. Pour la théorie des topoï, toute suite énonciative se justifie par la mise en œuvre d'un topos qui garantit l'enchaînement des énoncés. L'impression de « logique » consécutive à ce type de montage n'est autre que celle qui se déduit de l'épreuve de l'évidence. Les co-énonciateurs règlent en effet leurs tours de parole sur la mutualité présumée d'un ensemble de principes culturels dûment intériorisés.

Les théorisations précédemment évoquées offrent l'avantage d'esquisser une réflexion d'importance sur le rôle central du SC dans l'élaboration du sens. Mais l'objet SC n'y est thématisé que de façon partielle, à proportion de la visée théorique de chacun des modèles. Aussi, pour cette raison même, ces diverses interrogations ne laissent de différer l'échéance d'une thématisation frontale des enjeux pressentis.

Deux séries d'objections peuvent leur être adressées. On peut tout d'abord leur objecter leur transcendantalisme plus ou moins prononcé ; celui-ci consiste dans une articulation paradoxale qui peut être formulée ainsi : parce qu'il est appréhendé à titre de postulat

2. « Ce qu'on appelle habituellement sens commun consiste en une série de croyances admises au sein d'une société donnée et que ses membres présument être partagées par tout être raisonnable. Mais à côté de ces croyances, il existe des accords propres aux tenants d'une discipline particulière, qu'elle soit de nature scientifique ou technique, juridique ou théologique » (1992 : 132-133).
3. Avec la disposition, l'élocution, la mémoire et l'action.

© Éditions de la Maison des sciences de l'homme | Téléchargé le 12/03/2021 sur www.cairn.info (IP: 86.207.93.164)

fonctionnel ou d'hypothèse heuristique – et non constitué en objet d'analyse princeps – le SC ne donne pas lieu à une analyse spécifique. On peut d'autre part leur faire grief de leur minimalisme, puisque ces modèles n'appréhendent le SC que sous le rapport de ses aspects les plus cachés et seulement à partir de ses manifestations les plus élémentaires (ce dont se ressentent la conception du corpus ainsi que les analyses qui en résultent).

Dans les perspectives sémiotiques et pragmatiques (à l'exception sans doute de la théorie des topoï), le SC s'entend d'une sorte de soubassement efficient mais inaccessible ou peu accessible à la formulation[4]. Ses principales caractérisations normatives restent supposées sans être décrites. Dans le cas de la pragmatique intégrée, si le SC s'avère accessible à la description linguistique, il reste captif d'une conception restreinte et logiciste du topos[5]

3. L'idée d'une pragmatique topique

Au-delà des prémisses précédemment exposées, la délimitation ainsi que l'étude du SC compris comme objet de la linguistique, trouve les perspectives d'un traitement rigoureux dans le cadre d'une *pragmatique topique*. Cette théorisation vise la constitution d'une analytique descriptive et critique du SC dès lors compris comme ensemble des normes investies par les sujets dans les pratiques sociodiscursives et textuelles.

L'orientation ainsi désignée se veut « pragmatique » dans la mesure où elle postule l'efficacité du SC liée à l'effet d'évidence qui résulte de sa reconnaissance[6]. Elle revendique d'autre part la caractéristique de « topique » dans la mesure où elle tend à systématiser la réflexion néo-rhétorique sur les « lieux » du discours en s'efforçant de caractériser les grandes lignes d'*une topique générale du sens*. Partant, si la pragmatique topique a pour ambition d'introduire en sciences du langage une réflexion renouvelée

4. John Searle (1995) propose à la même époque une théorie réaliste des « arrière-plans de connaissance » dont les contenus peuvent être verbalisés.
5. Rappelons que du point de vue fonctionnel, le topos ainsi défini obéit à trois critères (généralité, universalité, gradualité). Pour un exposé détaillé : Sarfati, 1997 : 31-37.
6. Nous renvoyons ici le lecteur à la réflexion de Louis Althusser (1976 :134) sur les « évidences de l'idéologie ».

© Éditions de la Maison des sciences de l'homme | Téléchargé le 12/03/2021 sur www.cairn.info (IP: 86.207.93.164)

sur les normativités à l'œuvre dans les procès de communication, elle entend se consacrer de façon privilégiée au seul *niveau de l'organisation topique du sens* [7].

3.1. Incidence d'une pragmatique topique sur la discipline pragmatique

Depuis sa fondation, la pragmatique a connu de nombreuses inflexions, souvent consécutives au choix de ses objets du moment (mots du discours, connecteurs, actes de parole, rapport implicite/explicite, etc.). Il en a résulté une suite de définitions dont l'enchaînement vérifie somme toute assez fidèlement l'orientation fondamentale que lui avait assignée son fondateur (Blanchet, 1995 : 9). Toutefois, dès lors que la recherche pragmatique quitte le plan de l'analyse des éléments vecteurs de l'utilisation des signes, pour s'intéresser au palier de l'analyse des conditions de l'énonciation, l'essentiel de son programme s'ouvre à de profonds changements de perspectives.

À partir de l'orientation que nous avons définie, *la pragmatique topique* gagne en quelque sorte en extension puisque conformément au nouveau programme qui lui est assignée, elle consiste non plus seulement dans l'étude de la manière dont les sujets utilisent les signes, mais dans la description des motifs normatifs qui portent les sujets à faire usage des signes.

3.2. Examen du statut théorique des normes du SC

Il convient à présent d'éclairer la nature des « normes » (motifs normatifs) à l'instant évoquées puisque celles-ci définissent le point focal du programme de la pragmatique topique.

En guise de préalable, nous poserons la définition suivante : le SC linguistique consiste dans une sémiotisation des normes de la praxis. En d'autres termes, du point de vue de leur identification et de leur description linguistique, les normes de la praxis supposent leur mise en œuvre par des normes linguistiques avec lesquelles elles ne se confondent pas.

---

7. Le niveau topique du sens constituerait, au-delà des traditionnels niveaux de l'analyse linguistique identifiés par Emile Benvéniste (1966 : 119-131) un point nodal de l'organisation du sens.

© Éditions de la Maison des sciences de l'homme | Téléchargé le 12/03/2021 sur www.cairn.info (IP: 86.207.93.164)

Ce que l'analyse topique permet de mettre en place, c'est la possibilité d'une étude conjointe des normes linguistiques en tant qu'elles constituent le support sémiotique des normes de la praxis.

L'exemple de Ducrot (*Il fait beau, allons nous promener*) tend à identifier le topos du strict point de vue de la cohérence sémantique et de la cohésion argumentative. Mais dans une perspective interprétative appliquée aux discours ainsi qu'aux textes, force est d'admettre que le topos n'opère pas seulement sur le seul plan sémantique. Il se comporte simultanément comme opérateur de structuration à la fois au plan de la pensée, de la parole et de l'action. Si l'on ajoute à cela qu'un topos est en effet une construction culturelle, on admettra en outre qu'il fonctionne également comme opérateur de cohésion collective.

C'est en ce sens précis que, dans la perspective de la pragmatique topique, *un topos est une norme sémiotisée de la praxis*, et pas seulement « un lieu commun argumentatif » (Ducrot) ou « un axiome normatif socialisé » (Rastier). En tant que telles, les *valeurs topiques* sont des *opérateurs poly-fonctionnels* puisque leur assomption opère simultanément dans le registre cognitif/intellectuel, anthropologique et culturel, psychosocial et linguistique – verbal ou verbalisable (Sarfati, 2007).

En poussant plus avant l'examen de la poly-fonctionnalité des normes de la praxis, on insistera ici sur leur propriété principale : ce sont des principes pragmatiques et praxéologiques, dans la mesure où du point de vue de leur usage en discours (explicite ou implicite), leur mise en œuvre, qui marque bien *l'emploi motivé des signes*, autorise dans chaque cas deux types d'inférence :

(1). Une inférence de type pragmatique : l'identification du topos garantit, comme l'a montré Ducrot, la « logique » de l'enchaînement argumentatif conduisant à la conclusion « r » ;

(2). Une inférence de type praxéologique : la reconnaissance du topos culminant dans la déduction de la conclusion « r », opère également comme inductrice de conduite[8].

8. Selon l'exemple retenu : *l'invitation* à la promenade *entraîne* en principe *le fait* d'aller se promener.

© Éditions de la Maison des sciences de l'homme | Téléchargé le 12/03/2021 sur www.cairn.info (IP: 86.207.93.164)

3.3. Principaux concepts

La caractérisation des concepts méthodologiques de portée générale est l'une des toutes premières tâches d'une théorie linguistique du SC. Ce cadre préalable permet notamment de mieux qualifier l'objet de la pragmatique topique. Quatre distinctions liminaires sont ici requises (Sarfati 2000) : (a). l'*a priori* doxal de la communication, (b). le composant topique du sens, (c). l'économie topique d'une performance sémiotique, (d). la compétence topique des locuteurs. Ce modèle élémentaire à quatre variables permet de spécifier les pôles de détermination *a priori* de la construction discursive du SC. Voici comment :

(a). Nous postulons d'abord un plan fondamental de formation des normes de la praxis, situé en amont de toute prise de parole. Ce plan correspond à la topique d'une formation sociale (ou topique sociale). Dans cette perspective, l'*a priori doxal* de la communication désigne l'arrière-plan dialogique (déjà-dit, déjà-entendu, etc.) sur lequel fait fond la possibilité de toute énonciation. Précisons d'emblée que l'*a priori* doxal de la communication, s'il recoupe en partie la problématique du « préconstruit » n'entre que partiellement dans la détermination ultime du SC ;

(b). Nous postulons ensuite que toute énonciation – quel que soit son volume de développement – agrège un *composant topique* (CT) variable selon l'inscription discursive et la visée véridictoire de la prise de parole[9] ;

(c). Nous postulons en outre qu'à chaque production énonciative correspond une *économie topique* (ET) spécifique, afférente aux deux précédents paramètres. L'ET qualifie notamment la singularité relative d'une production énonciative, c'est-à-dire le dispositif des normes effectivement retenues par la performance sémiotique considérée ;

(d). Nous postulons enfin que chaque sujet d'énonciation est doté d'une *compétence topique* (CT) comprise comme l'aptitude des sujets à produire des énonciations opportunes et adéquates, et,

9. Dans une perspective critique de la pragmatique intégrée de Ducrot, l'hypothèse du CT fait ici lien entre le composant linguistique (CL) et le composant rhétorique (CR), l'un et l'autre postulé pour rendre compte de la « machinerie du sens » (Ducrot ,1984 : 16).

© Éditions de la Maison des sciences de l'homme | Téléchargé le 12/03/2021 sur www.cairn.info (IP: 86.207.93.164)

corrélativement, de les interpréter compte tenu des formes et des contenus axiologiques investis dans la structuration du sens dans un cotexte et un contexte donné (Sarfati, 2002a : 112).

4. SC, sémiotisation et construction de discours

L'analyse détaillée des mécanismes de production du SC comprise comme sémiotisation des normes de la praxis appelle l'exposé de deux analyses distinctes mais complémentaires : la première tient dans une théorie des correspondances entre plans de la phénoménalité et niveaux de détermination topique des normes ; la seconde relève d'une théorie des modules topiques, affinant l'exposé des concepts généraux (supra : 3.3), chaque module assumant pour sa part un moment de prise en charge de ce même procès de sémiotisation.

4.1. Phénoménalité et niveaux de détermination topique des normes

La sémiotisation du SC est fonction des paliers d'intégration de celui-ci au plan des pratiques sociales. Du fait de ce premier rapport entre monde de la phénoménalité extralinguistique et lieux de concrétion sémiotique, il convient de distinguer entre quatre niveaux de compréhension qui se corrèlent terme à terme :

– Au palier le plus général du monde naturel correspond le niveau de la topique sociale (TS) compris comme système ouvert des normes disponibles dans une formation sociale donnée.

– Au palier plus spécifique du domaine des pratiques qui ont cours dans une formation sociale donnée, correspond le niveau de la topique configurationnelle (TC) comprise comme l'espace de configuration des normes afférentes à chaque domaine de pratique ;

– Au palier singularisant de chaque communauté de discours (en principe corrélé à au moins un domaine de pratique) correspond le niveau particularisant de la topique discursive (TD), ici comprise comme lieu de formulation possible des normes de telle ou telle communauté de discours (CD) ;

– Au palier élémentaire du ou des sites d'énonciation distinctifs d'une CD, correspondent les niveaux interconnectés de la topique générique (TG) et de la topique textuelle (TT), entendues comme lieux de détermination ultimes des normes intentées.

© Éditions de la Maison des sciences de l'homme | Téléchargé le 12/03/2021 sur www.cairn.info (IP: 86.207.93.164)

4.2. Modules topiques et dispositifs normatifs

La sémiotisation des normes de la praxis intervenant à l'échelle de chaque *palier topique* relève d'un procès d'instanciation graduel des normes. Comme tel, ce procès consiste en une sélection singularisante obtenue par un mouvement discursif de spécification, à partir de la topique sociale, en direction de la topique textuelle. Précisons en quoi consiste ce procès :

– Le palier de la TS définit l'espace du *mode de formation*[10] des normes : celles-ci procèdent d'une historicité stratifiée qui agrège de manière plus ou moins homogène les mémoires discursives relatives à la formation sociale considérée ; le SC s'y entend comme l'ensemble des normes disponibles dans une formation sociale donnée ;

– Le palier de la TC (qui caractérise le champ des domaines de pratiques) constitue l'espace de normes relatives à un domaine de pratique précis. C'est à ce stade que se décide leur *mode de définition* (puisqu'un domaine de pratique sélectionne un dispositif normatif spécifique, étayé par voie discursive) ; à ce stade, le SC se conçoit comme l'ensemble des dispositifs normatifs investis dans les domaines de pratiques afférents à la formation sociale considérée ;

– Le palier de la TD constitue l'espace des normes engagées (c'est-à-dire des normes effectivement sélectionnées par la pratique de discours afférente au domaine d'expérience considérée). Il est le lieu de leur *mode de sélection* ; ici, le SC désigne le dispositif des normes investies par les membres d'une même communauté de discours au cours de la performance sémiotique afférente à leur pratique sociodiscursive ;

– Le palier de la TG constitue l'espace des normes agencées, en vertu des contraintes situationnelles et formelles qui préside à leur *mode de profération* ;

– Le palier de la TT constitue l'espace des normes intentées selon une économie unique qui fonde l'identité de marque de chaque performance sémiotique, en vertu de la singularité de leur *mode d'instanciation.*

10. La notion de mode de formation renvoie en outre au type de genèse des systèmes normatifs, obtenus selon les dispositions d'une formation sociale fermée ou bien ouverte. Les normes disponibles ainsi engrammées peuvent être consécutives à un mode de formation endogène ou exogène (Sarfati 1999 : 11-15, et 2002b : 51 et sq).

© Éditions de la Maison des sciences de l'homme | Téléchargé le 12/03/2021 sur www.cairn.info (IP: 86.207.93.164)

Au plan spécifiquement articulé de la TG et de la TT, le SC désigne l'ensemble des manières de signifier et des savoirs propres aux membres d'une même communauté de discours.

Observons qu'ainsi présenté, le procès d'instanciation des normes de la praxis, qui procède à la faveur de cinq moments de détermination graduelle, est susceptible de deux lectures : tout d'abord, une lecture privilégiant le point de vue de la production (perspective rhétorique), selon l'orientation TS / TT ; ensuite, une lecture privilégiant le point de vue de la réception (perspective herméneutique), selon l'orientation TT / TS (Sarfati, 2005 : 86-87).

Au cours du procès de communication, les co-énonciateurs mettent successivement en œuvre ces deux parcours, selon la place que chacun occupe, isolément ou alternativement (compte tenu de la réversibilité des rôles énonciatifs). Cette conception relève de plain-pied de l'*opérativité de la compétence topique* doublement qualifiée pour anticiper l'identification des normes instanciées :

Niveaux d'organisation du SC	Niveaux de sémiotisation du SC	Paliers d'instanciation du SC
Topique sociale (TS)	Domaine des pratiques sociales (normes disponibles)	Mode de formation
Topique configurationnelle (TC)	Pratique sociale spécifique (normes prescrites)	Mode de définition
Topique discursive (TD)	Pratique de discours (normes engagées)	Mode de sélection
Topique générique (TG)	Contraintes formelles (normes agencées)	Mode de profération
Topique textuelle (TT)	Économie textuelle (normes intentées)	Mode d'instanciation

Fig. 1 : De la sémiotisation à l'instanciation des normes du SC

© Éditions de la Maison des sciences de l'homme | Téléchargé le 12/03/2021 sur www.cairn.info (IP: 86.207.93.164)

4.3. SC, communautés de discours, normativités

La prise en vue des différents niveaux de sémiotisation du monde de la praxis ainsi que la distinction des modules topiques permet de mieux asseoir la définition du SC.

Dans la perspective exposée, le procès d'instanciation des normes du SC apparaît comme un mouvement de particularisation des dispositifs disponibles mais finalement sélectionnés et instanciés. Cette spécification dynamique permet de souligner en même temps que la singularité du SC sa pluralité foncière. Autrement dit, au-delà d'une caractérisation générique, antérieure à toute analyse, le concept général de SC connaît dans ce cadre des extensions diversifiées, relativement à la multiplicité des situations de discours. Dès que l'on cesse de faire abstraitement usage du concept de SC, ses manifestations sémiotiques s'avèrent aussi nombreuses que les situations de discours qui les requièrent, voire que les sujets qui les attestent. De sorte que ce que les diverses distinctions méthodologiques tendent à démontrer c'est qu'il n'existe pas un seul SC, mais autant de SC – c'est-à-dire de koinè – qu'il existe de communauté de discours, mais aussi d'énonciateurs qui y sont impliqués. D'où le caractère à la fois systématique et labile d'un SC, sa relative prévisibilité et son indétermination. Ces précisions doivent nous rendre plus attentifs aux enjeux soulevés par les termes mêmes de la définition linguistique du SC entendu comme (a) ensemble des manières de signifier et (b) des savoirs propres aux membres d'une même communauté de discours.

Le segment définitionnel (a) concerne le plan de l'expression, le segment (b) le plan du contenu[11]. La conjonction de ces deux plans consiste dans l'articulation de normes proprement linguistiques et de normes sociodiscursives précisément « mises en discours » sous la pesée critique des contraintes du *prisme topique* considéré[12]. À cet égard, la nature du SC, appréhendé au plus près d'une sémiose

11. *Cf.* en particulier Louis Hjelmslev, 1971 : 98-104.

12. Cette notion désigne ici l'enchaînement des déterminations qui informent la performance sémiotique considérée (détermination globale, domaniale, discursive, etc.).

© Éditions de la Maison des sciences de l'homme | Téléchargé le 12/03/2021 sur www.cairn.info (IP: 86.207.93.164)

complète, s'ouvre à la complexité constitutive et constituante de toute communauté de sens (CS). En effet, les dispositifs normatifs instanciés par les membres d'une même communauté de discours empruntent leurs éléments constituants aux trois champs d'influence qui organisent l'expression humaine : l'éprouvé du vécu sous le rapport de la *thymie* et de l'axiologie, l'intégration d'un savoir général sous le rapport du *gnomique*, enfin l'exposition d'un système de connaissance sous le rapport du *gnoséologique*. Considéré selon les termes caractérisants d'une économie à trois variables, le SC se conçoit désormais comme *communauté de sens*[13] affichant les propriétés formelles d'une *structure en chiasme*. À partir de cette spécification, une hypothèse de travail peut être avancée : la communauté de sens distinctive d'une communauté de discours est toujours fonction du primat ou de la conjonction privilégiée de l'un, de deux ou des trois de ses constituants (thymie, gnomos, gnosis) :

Sens commun	Communauté de discours	Plan de l'expression	Plan du contenu
Types de normes	Communauté de sens	Normes linguistiques	Normes thymiques Normes gnomiques Normes gnoséologiques

Fig. 2 : L'économie normative du SC

Dans la perspective proposée, il revient encore aux sujets parlants – par l'exercice de leur compétence topique – de produire et d'interpréter opportunément les énoncés forgés dans le cadre des différentes pratiques. Aussi, par principe, la compétence topique est-elle polyvalente, puisque susceptible d'opérer adéquatement

13. Une communauté de sens est donc toujours exposée au débat (reprise, reformulation, redéfinition, contestation).

© Éditions de la Maison des sciences de l'homme | Téléchargé le 12/03/2021 sur www.cairn.info (IP: 86.207.93.164)

dans autant de registres praxiques dont le sujet possède l'expérience directe ou indirecte[14] :

Compétence topique	Communauté de discours1	CD2	CDn-1
(pluriphonie)	Communauté de sens 1	CS2	CSn-1

Fig. 3 : Compétence topique et pluriphonie

Il résulte de cette caractérisation conjointe du SC entendu comme communauté(s) de sens que l'analyse de ces dernières peut être menée à partir de l'examen des registres normatifs investis par les performances sémiotiques. Par ailleurs, l'identification de la structure en chiasme du SC, et notamment des communautés de sens, permet d'envisager la construction d'une *typologie modale des discours*, précisément fondée sur le critère alternatif de la prévalence ou de la disposition en dominante de leur économie normative.

5. La dynamique constructrice du SC

Au-delà de la caractérisation conceptuelle du SC, il convient de prendre en compte certains de ses mécanismes fondamentaux qui touchent à sa genèse comme à ses types variationnels. Comme nous l'avons souligné, le SC d'une *communauté de discours* n'est jamais fixé une fois pour toutes ; il est susceptible de varier aussi bien en synchronie qu'en diachronie, d'une part du fait de son historicité foncière, d'autre part du fait de sa plasticité constitutive : ce qui est principalement en jeu dans les mutations d'une communauté de sens c'est le remaniement ou la duplication de sa topique directrice et régulatrice. Selon les études de cas menées sur cette question, on distinguera entre trois formes du SC : le canon, la vulgate, la doxa. Il est assurément possible de qualifier avec précision ces trois modes

14. La polyvalence discursive de la compétence topique constitue selon nous la toute première modalité de la polyphonie énonciative (O. Ducrot, 1984 : 172-233), ici comprise comme plasticité et aptitude à faire corps avec différentes pratiques socio-discursives. Il en résulte une conception fractale du sujet parlant puisque la subjectivité linguistique se comprend d'abord à partir de la sujétion de l'énonciateur à différents registres discursifs, ce qu'atteste la *pluriphonie* de ses engagements.

© Éditions de la Maison des sciences de l'homme | Téléchargé le 12/03/2021 sur www.cairn.info (IP: 86.207.93.164)

de variations typiques d'un SC dans la mesure où leur différenciation s'affine grâce à la définition de plusieurs critères fonctionnels pertinents du point de vue méthodologique et descriptif :

Topique Instituée CANON	Topique transmise VULGATE	Topique naturalisée DOXA
Statut discursif EXPOSÉE	EXPLIQUÉE	EXTRAPOLÉE
Régime sémantique PRODUCTION SOCIOLECTALE	TRANSFERT SOCIOLECTAL	CONVERSION TRANSLECTALE
Portée déictique INSTITUANTE	INSTITUÉE	DESTITUÉE
Régime d'hétérogénéité HÉTÉROGÉNÉITÉ CONSTITUTIVE	HÉTÉROGÉNÉITÉ MONTRÉE MARQUÉE	HÉTÉROGÉNÉITÉ MONTRÉE NON MARQUÉE
Orientation pragmatique PROTENSIVE (futur)	TENSIVE (présent)	RÉTENSIVE (passé/présent)
Degré de réflexivité AUTO- RÉFÉRÉE	CO-RÉFÉRÉE	TÉLÉ RÉFÉRÉE
Type de saisie PRÉCOCE	MÉDIANE	TARDIVE

Fig. 4 : La dynamique constructrice du SC : types et critères fonctionnels

Ce tableau appelle quelques remarques Les critères retenus permettent de délimiter leur objet à des fins descriptives. Ils révèlent leur pertinence à partir de la définition d'un corpus ainsi que de la restitution des relations intertextuelles qu'entretiennent ses diverses attestations. Ainsi :

© Éditions de la Maison des sciences de l'homme | Téléchargé le 12/03/2021 sur www.cairn.info (IP: 86.207.93.164)

– *le statut discursif* : l'institution d'une topique (canon) donne lieu à une présentation (exposé) généralement complète de ses normes directrices, à une présentation adaptée (vulgate) à l'occasion d'une transmission (explication). Au-delà, ce sont des normes naturalisées qui retient de leur banalisation (doxa) le domaine public ;
– *le régime sémantique* : le canon normatif relève toujours d'une communauté de discours (ce en quoi il constitue d'abord une production sociolectale), une fois constitué en vulgate, les normes qui le définissent connaissent deux sortes de reformulation : dans un premier temps, elles font l'objet d'un transfert sociolectal (vulgate), dans un second temps d'une conversion translectale (doxa), compte tenu du fait qu'à l'état de doxa une topique n'appartient en propre à aucun sociolecte spécifique ;
– *la portée déictique* : la première formulation (présuémée) d'une topique est par principe instituante (canon) tandis qu'une fois transmise elle s'avère instituée (vulgate), souvent à des fins didactiques. Dès lors que les normes du canon font l'objet de reprises, elles cessent de s'y rattacher, d'où leur caractère de contenu « destitué » (simultanément disponible à l'état d'éventuel « préconstruit ») ;
– *le régime d'hétérogénéité* : lors de son institution, une topique donne l'impression d'une formulation relativement homogène (hétérogénéité constitutive) ; dès lors qu'elle s'articule en un discours de transmission, elle marque une dépendance manifestée (hétérogénéité montrée marquée) à l'égard du discours de référence. À l'état de doxa, elle ne porte plus de témoignage explicite de sa dépendance initiale (hétérogénéité montrée non marquée) ;
– *l'orientation pragmatique* : l'institution d'une topique tend à instancier ses normes pour une époque encore à venir (d'où son orientation protensive), par contre, sa réitération sous forme de vulgate vise immédiatement le présent (tensivité). À l'état de doxa, elle se en dispositif déjà tourné vers une époque révolue (rétensivité) ;
– *le degré de réflexivité* : Par principe, l'institution d'une topique tend à ne faire référence qu'à elle-même (auto-référence) ; quand elle donne lieu à une transmission, elle tient encore sa légitimité d'un ancrage rapproché (co-référence) avec le canon. Par contre, il n'est pas rare que ses contenus naturalisés à l'extrême n'exhibent qu'un rapport très distendu avec ses précédentes déterminations discursives (d'où : télé-référence) ;

© Éditions de la Maison des sciences de l'homme | Téléchargé le 12/03/2021 sur www.cairn.info (IP: 86.207.93.164)

– *le type de saisie* : dans la mesure où une communauté de sens donne lieu à au moins trois modes de variation typiques (canon, vugate, doxa), il convient aussi de délimiter celle-ci relativement à des seuils d'énonciation. Ainsi pour chaque attestation d'un corpus, l'analyste doit-il trancher la question de savoir à quel type de saisie (précoce, médiane, tardive) de la communauté de sens correspondent les attestations qu'il entend décrire.

En délimitant plus précisément le niveau de structuration topique des discours et des textes, cette théorie linguistique du sens commun tend à contribuer aux développements des modèles discursivistes, ainsi qu'à favoriser la formation d'une fonction critique (Sarfati, 1998 ; 2006) demeurée fidèle à ses enjeux philologiques.

BIBLIOGRAPHIE

ALTHUSSER L. (1970), « Idéologie et appareils idéologiques d'État », in *Positions*, Paris, Éd. Sociales, 1971.

BENVÉNISTE E. (1964), « Les niveaux de l'analyse linguistique », in *Problèmes de linguistique générale*, T 1, 1994, Paris, Gallimard, coll. « Tel ».

BLANCHET Ph. (1995), *La Pragmatique*, Paris, Bertrand Lacoste, coll. « Référence ».

COURTÈS J. (2003), *La Sémiotique du langage*, Paris, Nathan, coll. « 128 ».

DUCROT O. (1980), « Esquisse d'une théorie de la polyphonie », in *Le Dire et le dit*, 1984, Paris, Minuit.

— (1995), « Topoï et formes topiques », in *Théorie des topoï*, Anscombre J.C, Paris, Kimé : 85-95.

FONTANILLE J. (1983), « Stratégies doxiques », Paris, *Actes sémiotiques* V, pp. 35-46.

GREIMAS A.J. (1971), « Pour une sociologie du sens commun », in *Du Sens I*, Paris, Le Seuil.

HJELMSLEV L. (1959), « La forme du contenu du langage comme facteur social », in *Essais linguistiques*, 1971, Paris, Minuit.

HÉNAULT A. (1979), *Les Enjeux de la sémiotique,* Paris, PUF.

JACQUES F. (1979), « Croyance commune et croyance communiquée », Paris, *Dialectica*, 263-280.

© Éditions de la Maison des sciences de l'homme | Téléchargé le 12/03/2021 sur www.cairn.info (IP: 86.207.93.164)

PERELMAN Ch. & OLBRECHTS-TYTECA L. (1970), *La Nouvelle rhétorique*, 5e éd. 1992, Bruxelles, PUB.

RASTIER F. (2004), *Arts du discours et sciences du texte*, Paris, PUF.

SARFATI G.-E. (1996), *La Sémantique : de l'énonciation au sens commun. Esquisse d'une pragmatique topique*, Mémoire pour l'HDR (Sorbonne-Paris IV), www.revue-texto.net, 2004, rubrique *Dits et inédits*.

— (1997), *Éléments d'analyse du discours*, Paris, Nathan, coll. « 128 ».

— (1998), *Discours, culture, politique, essai de redéfinition de la fonction critique*, Paris-Tel-Aviv, IFTA, coll. « Espace pour un dialogue ».

— (1999), *Discours ordinaires et identités juives*, Paris, Berg.

— (2000), « De la philosophie et l'anthropologie à la pragmatique : esquisse d'une théorie linguistique du sens commun et de la doxa », www.formes-symboliques.org

— (2002a), *Précis de pragmatique*, Paris, Nathan, coll. « 128 ».

— (2002b), « Cultural studies, doxa, dictionnaries : the case of jewish identity », in *Doxa and discourse: How common knowledge works,* in Amossy, R. Sternberg, M., *Poetics Today*, vol. 23, n° 3, Duke University Press: 489-513.

— (2005), « La théorie linguistique du sens commun et l'idée de compétence topique », in Aden, J. (2005), *De Babel à la mondialisation*, Paris, L'Harmattan – Scérem : 81-98.

— (2006), « Ce qu'écrire veut dire : Victor Klemperer et la fondation de la linguistique politique », *Revue des Sciences Sociales*, 36, Strasbourg : 56-67.

— (2007), « Pragmatique linguistique et normativité : remarques sur les modalités discursives du sens commun », in Sarfati G.-E. (2007), *Langages*, (à paraître).

SCHÜTZ A. (1998), *Éléments de sociologie phénoménologique*, introd. et trad. fr. T. Blin, Paris, L'Harmattan, coll. « Logiques sociales ».

SEARLE J.R. (1995), *La Construction de la réalité sociale*, trad. fr. C. Tiercelin, Paris, Gallimard, 1998.

© Éditions de la Maison des sciences de l'homme | Téléchargé le 12/03/2021 sur www.cairn.info (IP: 86.207.93.164)